



Dossier d'inscription au Montauban Badminton Club

Bienvenue au Montaubad ☺

Voici les informations nécessaires à votre venue au sein de notre club.

REPRISE DES ENTRAINEMENTS :

- Licenciés de la saison 2020-21 : **mardi 14 ou mercredi 15 septembre** dans le créneau correspondant à votre niveau

- Pour les non-licenciés : vous pouvez sur **inscription préalable** venir essayer le badminton dans des créneaux spécifiques. Inscription à la séance d'essai : montaubad@gmail.com

- le **mardi 14 ou 21 septembre** de 19h15 à 20h30 pour les adultes,
- le **mercredi 15 ou 22 septembre** dans le créneau correspondant à l'âge de l'enfant,
- le **jeudi 16 ou 23 septembre** dans le créneau correspondant à l'âge de l'enfant.

Nous vous demanderons de régulariser vos documents d'inscription au terme de ces séances d'essai. Nous ne pourrons accepter de dossier incomplet (par exemple sans certificat médical) et **ne réserverons pas une place** aux personnes n'ayant pas fourni l'ensemble des éléments demandés.

Priorité étant donnée aux licenciés de la saison dernière et premiers inscrits.

> RENOUELEMENT D'INSCRIPTION :

Le renouvellement de licence se fera en priorité en ligne. Rendez-vous sur My FFBaD, dans votre compte, cliquez sur « renouveler ma licence » puis vérifiez les informations et réglez la cotisation.

> PREMIERE INSCRIPTION :

- ☐ Formulaire d'adhésion au Club
- ☐ Formulaire de prise de licence FFBaD
- ☐ Certificat médical ou questionnaire de santé
- ☐ Autorisation parentale (pour les mineurs)
- ☐ Paiement par chèque à l'ordre du Montauban Badminton Club.

Permanence du secrétariat : Salle multi-sports, 49 rue du Ramiérou, 82000 MONTAUBAN.

Les mardis de septembre de 18h à 20h.





MONTANTS DE LA LICENCE POUR LA SAISON 2020-2021 :

En raison de l'impossibilité de jouer pendant l'épidémie de COVID, le club propose à ses adhérents de la saison 2020-21, une réduction du montant de la cotisation.

	Nouvel adhérent	Adhérent saison 2020-21
Adulte (né en et avant 2003)	120 €	80 €
Enfants (né entre 2004 et 2013)	100 €	70 €
Minibad (né entre 2014 et 2016)	70 €	50 €

Des réductions sont appliquées aux familles : 15 % pour la deuxième adhésion, 20 % pour la troisième licence. Ces réductions se feront lors des permanences, pas de tarifs spéciaux sur Internet.

CRENEAUX D'ENTRAINEMENTS :

Catégorie	Horaire	Lieux
Minibad (2016 - 2015 - 2014)	Mercredi de 16h30 à 17h45	Palais des Sports
Poussins et benjamins (2013 - 2012 - 2011 - 2010)	Mercredi de 17h45 à 19h	Palais des Sports
Minimes et cadets (2009 - 2008 - 2007 - 2006)	Jeudi de 18h à 19h15	Palais des Sports
Jeunes élite (sur sélection)	Mardi de 18h à 19h15 Jeudi de 19h15 à 20h30	Salle Multi-sports Palais des Sports
Adultes débutants et juniors (2005 - 2004)	Mardi de 19h15 à 20h30	Salle Multi-sports
Adultes intermédiaires	Mercredi de 19h à 20h30	Palais des Sports
Adultes compétiteurs	Mardi de 20h30 à 22h	Salle Multi-sports

Quelques recommandations :

Pour tous les nouveaux adhérents adultes, nous recommandons de débiter dans un créneau d'entraînement afin d'intégrer le club de la meilleure manière. Vous pourrez dans un second temps rejoindre des créneaux de jeu libre.

Pour tous les adhérents jeunes : merci de vous conformer à la classe d'âge vous correspondant.

Le jeu libre :

Les créneaux de jeu libre sont réservés uniquement aux adultes OU jeunes élite.

Le créneau de jeu libre du dimanche est un créneau familial. Tout licencié peut venir jouer au badminton, quelque soit son âge, mais les mineurs devront être sous la responsabilité d'un adulte.



PLANNING CRENEAUX SAISON 2021 – 2022 :

	Lundi	Mardi		Mercredi	Jeudi		Vendredi	Samedi	Dimanche
	Palais des Sports	SMS	Azana	Palais des Sports	Palais des Sports	Azana	Azana	Palais des Sports	SMS
10:00	19h > 22h30 Jeu libre adultes - Palais des Sports								10h > 13h Jeu libre tous publics - SMS
10:15									
10:30									
10:45									
11:00									
11:15									
11:30									
11:45									
12:00									
12:15									
12:30									
12:45									
13:00									
13:15									
13:30									
13:45									
14:00									
14:15									
14:30									
14:45									
15:00									
15:15									
15:30									
15:45									
16:00									
16:15									
16:30									
16:45									
17:00									
17:15									
17:30									
17:45									
18:00									
18:15									
18:30									
18:45									
19:00									
19:15									
19:30									
19:45									
20:00									
20:15									
20:30									
20:45									
21:00									
21:15									
21:30									
21:45									
22:00									
22:15									
22:30									
	Palais des Sports	SMS	Azana	Palais des Sports	Palais des Sports	Azana	Azana	Palais des Sports	SMS
	LUNDI	MARDI		MERCREDI	JEUDI		VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

LIEUX DE PRATIQUE :

Palais des Sports : rue du Général d'Amade.

SMS : 49, rue du Ramiérou.

Gymnase Azana : 420 avenue d'Ardus.

DATES A RETENIR :

- **Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021** : tournoi senior de Montauban.



Montauban Badminton Club

Cadre réservé au Club

Règlement de € du ____/____/____

Chèque n°

Espèces

Réglé sur le site fédéral

Saisie POONA le ____/____/____

FICHE ADHESION - SAISON

2021 / 2022

☐ 1ère adhésion

☐ Renouvellement

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

N° de tél * : Parents * :

E-mail (en MAJUSCULES, plus facile à recopier)*
.....

Profession :

Pour les mineurs, merci d'indiquer les coordonnées téléphoniques et e-mail des parents. Ces informations ne seront pas transmises à des tiers.

Niveau : ☐ Débutant ☐ Loisir ☐ Confirmé ☐ Compétiteur

Souhaitez vous participer aux tournois : ☐ Oui ☐ Non

Souhaitez vous participer aux entrainements dirigés : ☐ Oui ☐ Non

Voulez-vous une facture : ☐ Oui ☐ Non

Participer à la Vie du Club :

Pourrez vous :

Aider lors de l'organisation de tournois (buvette, aménagement salle, etc ...) ☐ Oui ☐ Non

Aider l'entraîneur sur les créneaux des enfants ☐ Oui ☐ Non

Être responsable d'un créneau : ouverture / fermeture salle. (Précisez lequel) ☐ Oui ☐ Non

Suivre une formation (arbitre, initiateur, etc...) ☐ Oui ☐ Non

Autre (photos, rédaction d'articles, bricolage, etc... à préciser) :

J'ai pris connaissance du livret d'accueil comprenant « Le MBC expliqué », qui présente le fonctionnement du club, et j'en accepte les principes. J'autorise le club ou son représentant à utiliser les photographies prises dans le cadre de manifestations sportives ou entrainements, pour une publication sur le site internet, sur le compte Facebook du club ou du Comité ou sur les documents de sponsoring,

Observations :

J'adhère au Montauban Badminton Club pour la saison 2021/2022

Date : / 2021 Signature :

DEMANDE DE LICENCE 2021/2022

POUR LES MINEURS 1

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre Président(e) de club.

☐ RENOUELEMENT LICENCE N° (8 chiffres) ☐ NOUVELLE LICENCE ☐
☐ CLUB
☐ LIGUE ☐ DÉPT
☐ NOM ☐ NOM DE JEUNE FILLE ☐ PRÉNOM
☐ SEXE : FÉM. ☐ MASC. ☐ ☐ NÉ(E) LE ☐ À (VILLE ET DÉPARTEMENT) ☐ NATIONALITÉ
☐ ADRESSE
☐ CODE POSTAL ☐ VILLE ☐ PAYS
☐ TÉL. FIXE : + 33 (0) ☐ TÉL. MOBILE : + 33 (0)
☐ E-MAIL

- ☐ J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées afin de m'envoyer des informations liées à mon adhésion et au fonctionnement de la Fédération.
☐ J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées à des fins de communication concernant le badminton français, international et les événements de la Fédération.
☐ J'accepte que la Fédération transmette mes coordonnées à ses partenaires afin notamment de recevoir des offres privilégiées et sélectionnées par la Fédération.

☐ Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la Fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des données à caractère personnel "Les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBaD pour son propre compte et le compte de ses organes déconcentrés et des clubs affiliés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Badminton, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des licences, l'utilisation et la diffusion d'images ou de sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public et votre consentement. Ces données seront conservées le temps de la validité de la licence. Elles seront supprimées de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBaD met en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération et ses prestataires, des ligues, des comités, et des clubs affiliés, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Vos données sont hébergées sur des serveurs localisés en France. Conformément à la loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant la Fédération au 01 49 45 07 07 ou par mail : cnil@ffbad.org. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>."

**PRIMO LICENCIÉ OU
RENOUELEMENT
DE LICENCE**

JE SUIS MINEUR
 Le certificat médical
n'est plus obligatoire

REPLIR LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Téléchargez **ICI**
le questionnaire de santé

Rappel : Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez consulter un médecin pour qu'il vous examine et voit avec vous quel sport vous convient. Au moment de la visite, donnez-lui ce questionnaire à remplir.

100%Bad

LE MAGAZINE OFFICIEL
DE LA FFBaD
À SEULEMENT 2€
4 NUMÉROS PAR SAISON

☐ OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BaD EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE CONSULTABLE SUR MYFFBAD.FR
☐ OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BaD UNIQUEMENT SOUS FORMAT NUMÉRIQUE CONSULTABLE SUR MYFFBAD.FR

ASSURANCE :
 Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD ci-jointe, et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence.
 Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire).
 La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD - rubrique assurance.

HONORABILITÉ :
 Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, je consentirai à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la Fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :
 Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
 - Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »
 - Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT A L'IMAGE :
 Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion de la FFBaD et du badminton, le signataire reconnaît que la FFBaD et ses organes déconcentrés peuvent procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient, à titre gratuit, et ce, pendant la durée de validité de sa licence, et pour le monde entier.

Signature du licencié ou de son représentant légal
 Faire précéder la signature de la mention :
 "lu, compris et accepté"

LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS MINEURS SONT TENUS DE REMPLIR L'AUTORISATION D'INTERVENTION CI-DESSOUS

JE SOUSSIGNÉ(E) : M. ☐ MME ☐
☐ NOM
 AGISSANT EN QUALITÉ DE :
☐ PÈRE, ☐ MÈRE, ☐ TUTEUR, ☐ TUTRICE,
 autorise pour mon fils (ma fille, mon pupille, ma pupille) le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.
☐ NOM DE L'ENFANT
☐ PRÉNOM
☐ LE / /
☐ SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

2

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n° 58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) À LA FFBaD, VOTRE LICENCE COMPREND :

1/ une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBaD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBaD.

2/ une garantie Accident Corporel non obligatoire :

La FFBaD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBaD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBaD » en libre consultation sur le site internet de la FFBaD.

Garantie Accident Corporel de base (0,32 € TTC)

NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	MONTANTS GARANTIS		
	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
Décès	10.000 €	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 € / pers. x taux d'invalidité	40.000 € / pers. x taux d'invalidité	80.000 € / pers. x taux d'invalidité
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	néant	néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre		
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100 € par victime et par accident		
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250 € par sinistre		
Hospitalisation	100% du forfait hospitalier		
Optique (1)	350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours		
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €		
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Sur justificatifs: max 250 € par sinistre. Remboursement au prorata de la période de non activité franchise relative de 3 mois		

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

Assistance rapatriement Prestations délivrées par EUROP Assistance contrat n° 58.223.892 appelez le +33.(0)1.41.85.81.02	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €
---	--

OPTIONS A et B COMPLÉMENTAIRES à la garantie de base :

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau se substituent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC
Décès	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000 €	80.000 €
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

Attention : Si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITÉS D'ADHESION AU CONTRAT :

Le licencié ayant postulé à la licence FFBaD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBaD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBaD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE :

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBaD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/DUREE :

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBaD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBaD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR : GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances – 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 – RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61 rue Tailbout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française.

La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITÉS D'EXAMEN DES RECLAMATIONS :

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI – SERVICE RECLAMATIONS – 7, Boulevard Haussmann – 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE A LA VENTE A DISTANCE :

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC – 14 rue de Clichy – 75311 Paris Cedex 9

« Je soussigné(e) _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____.

Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à _____, le _____.

Signature du licencié »

INFORMATION SUR LE CONTRAT :

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris

N° VERT : 0 800 886 486

Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBaD – www.ffbad.org - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBaD (rubrique assurance). Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention, aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.

Certificat médical de non contre-indication Formulaire obligatoire

Formulaire 1

adoption :
entrée en vigueur : 01/09/2020
validité : permanente
secteur : ADM
remplace : Chapitre 02.01.F1-20189

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité, atteinte de la fonction rénale, élévation de la CRP. et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom
né(e) le : / /

et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du sport ou du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux.

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande de licence au club qui le conservera



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du licencié :



Signature